



Le Mag'méaultois

Votre magazine d'informations municipales



N° 3 - Juillet 2021

UN NOUVEL ESPACE REPOSANT



*« Un espace très agréable ! Chaque fois que mes 2 petites filles viennent, nous en profitons »
« Superbe initiative, bravo » « Très beau » « On passe de bons moments dans ce parc qui est propre,
bien entretenu et le kiosque rajoute du cachet au lieu » « J'adore le parc de Méaulte » « Magnifique,
superbe, Bravo à la municipalité », le nouvel aménagement du parc de jeux attire
des commentaires plutôt élogieux sur la page Facebook de la commune.*



« Un tournant historique pour la commune ».

Dans son édition numérique du 26 mars 2021, le Courrier Picard ne s'est pas trompé de titre « Tournant historique pour la commune de Méaulte ».

Depuis la création de l'usine Potez et ensuite avec le développement de la Zone d'Activités du Coquelicot, les Taxes Foncières sur le Bâti alimentaient le budget de la commune. Depuis de nombreuses années, l'intercommunalité créée en 2002 convoite la « richesse » méaultoise. Les nouveaux dirigeants issus des élections de 2020 ont franchi le pas. Le Pacte Financier et Fiscal a scellé le sort méaultois.

Le Débat d'Orientation Budgétaire de la Communauté de Communes qui s'est déroulé le 25 mars dernier, a modifié en profondeur les futures recettes de notre commune.

Si les conséquences ne sont pas immédiates, elles risquent d'être très importantes d'ici quelques années. Dans ce débat, le Pays du Coquelicot entend changer la répartition de la taxe foncière du bâti de la zone d'activités de Méaulte à hauteur de 75% pour le Pays du Coquelicot et 25 % pour la commune. Cette décision concerne les futures implantations d'entreprises et les extensions. La commune continuera de percevoir les taxes foncières sur les propriétés bâties versées par les entreprises déjà présentes sur la zone d'activité concernée. Le partage de la taxe ne s'appliquera que sur les nouveaux produits de taxe foncière sur les propriétés bâties perçus par les communes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Porte-parole des élus méaultois lors de ce débat d'orientation budgétaire du 25 mars 2021, j'ai exprimé en séance mon mécontentement. « Les conseillers municipaux méaultois ont souhaité que leurs 3 représentants (Jean-Michel Fournier, Claudine Houdart et Hugues Francomme) n'approuvent pas ce projet en l'état actuel. Ils demandent aux dirigeants communautaires de rééquilibrer le ratio qui amortirait cette perte sèche ».

Pour Michel Watelain, président de l'intercommunalité, « c'est un juste retour des choses. C'est la communauté de communes qui a investi 20 millions d'euros sur la zone d'activités. C'est le principe de solidarité, de donner un peu à la communauté de communes ».

Le lundi 12 avril, lors du vote définitif du projet, malgré le vote contre des délégués méaultois présents, la proposition ramenée à hauteur de 75 % pour l'intercommunalité et 25 % pour la commune a été adoptée par 69 voix Pour, 6 voix Contre et 5 Abstentions.

Conscient de la nécessité d'un devoir de solidarité avec les 65 communes du Pays du Coquelicot notamment en matière de développement économique, nous avons néanmoins défendu notre «esprit de clocher ».

Le mot de la fin revient au Président Michel Watelain : « les investissements sur ces terrains étant portés intégralement par la Communauté de Communes, il est légitime que la majeure partie des recettes lui revienne afin de pouvoir les réinvestir dans de nouveaux aménagements à visée économique et créateurs de richesse et d'emplois sur l'ensemble du territoire communautaire ».

Dernier acte. Le 11 juin dernier, notre Conseil Municipal s'est prononcé contre le projet ce qui ne change pas la répartition 75/25. Le risque est de voir partir désormais les fonds de concours attribués aux communes qui désirent investir dans leur patrimoine ou dans leurs rénovations de rues.

*Continuons de bien vivre ensemble.
Jean-Michel Fournier*

Méaulte en Somme

Directeur de la publication : Jean-Michel Fournier

Rédaction et crédit photos : Jean-Michel Fournier

Comité de relecture : Claudine Houdart, Anouchka Even, Justine Chéron, Célie Magniez, Philippe Masson, Hervé Bidart

Mise en page & Impression : www.groupephlc.com

Plan d'action contre les déjections canines.

Au cours de la première semaine du mois de mars, les agents municipaux ont procédé à l'installation de 10 distributeurs de sachets canins à déjection en libre service pour sensibiliser les maîtres. Ils ont été installés dans des endroits stratégiques : au Parc de l'église, dans la rue des Haies, Place Jean Moulin, Chemin de l'Airette, Route de Bray, Place de La Neuville.



Un service de transport vers la ville d'Albert.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou de moins de 65 ans autorisées par le CCAS (après étude de dossier), les personnes handicapées mais valides, les personnes isolées ou encore les personnes sans moyens de locomotion qui désirent se rendre dans la ville d'Albert peuvent bénéficier d'un service de transport. Il suffit de faire la demande auprès de la Mairie qui contactera le transporteur. **Un seul numéro de téléphone, le 03 22 75 13 07 entre 8h et 17h, du lundi au vendredi. Une carte « CCAS Service transport » vous sera délivrée si vous êtes dans cette situation. Le coût de la course aller et retour est de 6€.**

Poubelles publiques.

Vous étiez nombreux à demander des poubelles publiques à votre disposition dans les rues du village. Au cours des mois de février et mars, les agents communaux ont posé 15 nouvelles poubelles en bois ou en métal dans les différents endroits de la commune. Elles ont été stratégiquement disposées dans les rues et les espaces de détente. Ce dispositif doit contribuer à maintenir notre village propre et agréable à vivre.



Budget primitif 2021.

Lors du conseil municipal du 15 avril, le budget de la commune d'un montant total de **5 696 388,76 euros** a été adopté à l'unanimité des membres présents. **3 013 098,80 euros** sont consacrés à la section de fonctionnement et **2 683 289,96 euros** sont budgétisés à la section investissement.

Lors de cette même séance, les taux d'imposition pour l'année **2021** ont été votés. Stables depuis 2008, ils **n'augmentent pas.**

Reconnaissance du travail accompli.

Le jeudi 11 mars, dans la matinée, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France représentée par Laurent Rigaud son Président, a remis le diplôme « Performance Management Maîtrise 2020 » à Delphine et Sylvain Buée, boulangers à Méaulte. Les services du Pays du Coquelicot représentés par son Président Michel Watelain et la commune représentée par Jean-Michel Fournier ont assisté à la cérémonie. C'est une belle reconnaissance qui récompense la qualité de leur travail.



Jeunes diplômés.

Si vous avez obtenu votre brevet, votre bac, votre BTS, votre licence, votre master... en fin d'année scolaire 2020/2021, **vous devez vous faire connaître en Mairie avant le 30 septembre.** Les élus organiseront au cours du mois d'octobre une réception qui vous permettra de recevoir **un bon d'achat de 35€.**

Aides du CCAS.

Vous avez des difficultés financières passagères. La Commission Communale d'Action Sociale étudiera votre demande sur présentation du **Revenu Fiscal de Référence de l'année précédent votre demande.** Les aides se traduisent le plus souvent par des bons d'achat à retirer dans une enseigne de magasin.

Droit au cœur.

« Bonjour, suite à la naissance de notre enfant, nous avons reçu un cadeau de la part de la commune de Méaulte. Avec ma compagne, nous souhaitons vous remercier pour ce geste qui nous a sincèrement touchés. Nous avons emménagé depuis presque un an et nous avons été impressionné des activités offertes par la commune et par le modernisme de ses actions (le parc pour les enfants, la parade de Noël, etc...). Merci à la commune de Méaulte, merci au conseil municipal et merci aux agents administratifs qui nous ont toujours accueilli avec le sourire sous le masque pour répondre à nos interrogations ».

Petites annonces gratuites.

Vous voulez donner, échanger ou vous cherchez un objet, un meuble, de l'électroménager, une console de jeux...rien de plus simple : vous établissez sur papier libre en double exemplaires au format 10X15 cm votre petite annonce et vous la déposez dans la boîte aux lettres sur le mur de l'école face à la boulangerie. Au recto, vous rédigez votre annonce et vous indiquez votre n° de téléphone, au verso, vous écrivez votre nom, votre prénom et votre adresse. Nous afficherons ensuite votre annonce sur deux panneaux : un sur le mur de l'école face à la boulangerie et l'auteur au niveau du City-Stade. N'hésitez pas.

Accueil de Loisirs du pays du Coquelicot.

Entre le 2 et le 20 août, les enfants de l'accueil de Loisirs de Méaulte auront la possibilité de se restaurer le midi. Une navette effectuera le trajet vers la cantine municipale d'Albert. La demande des conseillers municipaux méaultois a été entendue par les dirigeants du Pays du Coquelicot. Les enfants et les parents vont apprécier cette belle initiative.



Reconnaissance du travail accompli.

Par arrêté du 3 juin 2021, la préfète de la Somme, Muriel Nguyen a octroyé l'honorariat de maire de la commune à monsieur Hugues Francomme. Nous adressons nos félicitations à Hugues.

Projet environnemental.

Lors du Conseil Municipal du 09 mars 2021, les élus ont décidé d'acheter le terrain face à la Mairie. Le projet est de mettre en valeur cet espace situé dans le centre du village pour le transformer en un espace paysager agréable à vivre. Le cabinet d'étude « Paysage 360 » va élaborer une esquisse qui sera présentée prochainement aux élus.

Réfection et sécurisation de la Grand'Rue.

C'est parti. Les travaux de rénovation de la Grand'Rue vont commencer. Cinq plateaux ralentisseurs vont être installés, répartis sur toute la longueur de la rue. Ces cinq plateaux répondent à une problématique de maîtrise de la vitesse excessive dans cette rue. C'est ce procédé qui a été choisi par le Conseil Municipal pour freiner l'ardeur des automobilistes. Ensuite, une couche de surface sera renouvelée sur cette voirie départementale.

Le marché dominical fait l'unanimité.

Habitants de Méaulte et des environs, vous avez désormais un nouveau rendez-vous mensuel. Chaque 3^{ème} dimanche du mois, de nombreux producteurs et artisans locaux vous attendent dans la cour et les préaux de l'École communale.

Baptisé « Les étals du Coquelicot méaultois », ce marché répond à l'attente de nombre d'entre vous. Vous y trouverez en effet de quoi garnir votre table et remplir votre réfrigérateur avec des produits issus de l'agriculture et des élevages de notre région : légumes, fruits, viandes, charcuteries, escargots, mais aussi miel, bières, pâtisseries...

La beauté n'a pas été oubliée : vous aurez ainsi le plaisir de découvrir (peut-être) et d'acheter du savon au lait d'ânesse, des savons saponifiés à froid, confectionnés avec des matières premières respectueuses de la peau et de l'environnement.

Une envie de faire plaisir ? Là encore, le nouveau marché de Méaulte saura répondre à vos attentes : des artisans vous feront découvrir leurs créations originales : bijoux faits mains, objets réalisés au crochet, broderie, articles personnalisés...

Le premier marché inaugural a eu lieu le 21 mars dernier autour d'une animation qui a attiré un nombreux public.

Anouchka Even, adjointe à la culture



Déchets ménagers : la tarification incitative, c'est pour demain

Le 1^{er} janvier 2022, le Pays du Coquelicot va mettre en place un nouveau procédé de collecte des déchets ménagers.
Regards sur cette nouvelle méthode de collecte.

Depuis plusieurs années déjà, nous avons tous pris le réflexe de trier nos déchets ménagers. Le verre, le papier, le carton, les emballages, les boîtes, les pots, les barquettes, les sacs, sachets et tubes en plastique... rejoignent les déchets recyclables grâce à nos gestes environnementaux. Les bonnes habitudes sont prises et le volume de ces déchets augmente régulièrement. Voilà pour le côté positif du tri.

Côté face, cette mesure se révèle inefficace pour les autres déchets ménagers appelés souvent « queue de tri ». Un autre effort va être demandé le 1^{er} janvier 2022 à l'ensemble de la population des 65 communes du Pays du Coquelicot.

En cause, l'augmentation progressive de la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes, la TGAP**. Son tarif sera multiplié par 3,5 (18€ à 65€) pour chaque tonne de déchets ménagers enfouis d'ici 2025. Les communautés de communes qui gèrent la collecte et le recyclage des déchets payent la TGAP pour chaque tonne de déchets enfouis. Elle est basée sur le principe du pollueur-payeur.

La collectivité va devoir payer la note et va donc répercuter cette hausse sur le contribuable. Pour atténuer l'effet, les élus du Pays du Coquelicot ont opté pour la mise en place d'une **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives (la TEOMI)** avec l'objectif de passer de **223 kg** de déchets par habitant et par an en 2019 à **160 kg** à l'horizon 2025. Le principe est simple : **moins les habitants jettent, moins ils payent**. La taxe est calculée sur une part fixe et une part variable en fonction du nombre de levées de la poubelle. La nouvelle tarification sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2022.

Une enquête en porte à porte réalisée au cours du mois de juin a permis de connaître la taille des containers (un pour les ordures ménagères et un autre pour les déchets recyclables nécessaires pour chaque foyer). L'acquisition des 30 000 bacs équipés de puces électroniques qui seront scannés à chaque lever, représente un investissement estimé à 1,5 million d'euros.

Une grande campagne de communication va débiter pour faire connaître ce nouveau procédé de collecte et surtout pour vous inciter à trier davantage vos déchets dans le seul but de diminuer le volume et donc de payer moins.



Les arbres de naissance ont pris racine.

Le 24 février dernier, l'entreprise abbevilloise « Trancart » a procédé à la plantation d'une dizaine d'arbres représentant les dix naissances de l'année 2020 dans la commune. C'est le chemin de l'Airette à proximité des terrains de football qui a été choisi pour l'implantation de ces arbres.

Nathan, Julian, Charlie, Tim, Lyana, Maël, Valentin, Julia, Elio, Zéline, Amandine et Carla, les enfants de la génération 2020 ont pris racine le 24 février 2021 dans la terre méaultoise.

C'est le début d'un long processus de reboisement de la commune. D'autres arbres seront plantés dans les années futures, une façon de lutter contre le réchauffement climatique.



Des volets solaires pour l'école et pour la Mairie.

Au cours de la semaine du 22 au 26 février, profitant des vacances scolaires de février, l'entreprise Les Menuiseries du Coquelicot a procédé à l'installation de 26 volets solaires sur les bâtiments de l'école. Protégeant les fenêtres des intempéries, abritant les enfants des rayons chauds du soleil, sécurisant les locaux contre les vols, ces volets de nouvelle génération non filaires sont les bienvenus.



Dans la matinée du 1^{er} mai, l'entreprise « Projets Rénovation Hauts de France » basée à Rivery a installé 8 volets solaires dans le but de sécuriser les locaux de la Mairie.

Cette installation fait suite à la première tranche de pose de volets roulants sur le devant du bâtiment réalisée le 5 décembre dernier.

La rue de La Neuville a fait peau neuve.

Commencés au début de l'hiver 2020/2021, les travaux de réfection de la rue de La Neuville et de la ruelle Frion sont terminés. Bravant la pluie et le froid, les agents de l'entreprise STAG ont plié leur matériel sous le soleil du mois de février.

Les trottoirs endommagés par l'effacement des réseaux ont été refaits à neuf. De nouvelles places de stationnement ont été créées. Au cours de la 3^{ème} semaine de janvier, la chaussée a été décaissée sur toute la longueur pour voir apparaître un nouvel enrobé. Un seul sens de circulation (axe route de Bray vers le centre du village) est désormais autorisé dans cette rue. Quelques parterres sont créés pour donner un petit air de verdure.

La ruelle Frion plus étroite a bénéficié des mêmes travaux de réfection effectués par l'entreprise STAG.

Nous remercions les riverains qui ont été perturbés dans leur vie quotidienne pendant ces longues semaines de travaux.

Le résultat est là. Ces deux rues ont désormais fière allure.



L'espace de jeux est reconfiguré.

Autour des six arbres feuillus plantés dans la semaine du 22 au 26 février par l'entreprise Trancart à Abbeville, un kiosque semblable au kiosque implanté au vélodrome à Albert a été dressé dans la même semaine au milieu d'une nouvelle reconfiguration de l'espace de jeux réservé aux enfants.

Entre les arbres et le kiosque, des chaises, des bancs et des tables de pique-nique à destination des parents ou des grands parents agrémentent le parc.

Imaginé par le cabinet d'étude « Paysage 360 », ce nouveau parc attire un nombreux public.

A l'entrée de l'école maternelle, derrière la grille d'accès, un demi-kiosque est réservé aux enseignants pour les protéger des intempéries.



Le dispositif de vidéoprotection est étendu.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2021, l'équipe municipale a approuvé le projet d'étendre le parc de caméras de vidéo-surveillance. Ils passeront de 7 à 16.

Les nouvelles caméras seront positionnées au niveau des 2 points propreté, aux abords du cimetière, de l'église, des entrées de village. Elles compléteront les caméras existantes autour de la Mairie, de la salle des fêtes, des vestiaires du foot, du city-stade installées en janvier 2017. Onze seront fixes, quatre permettront de lire les plaques d'immatriculation des véhicules, dans le but d'élucider les infractions chez les particuliers. Une caméra nomade sera également disposée.

Le coût total de cet investissement est de 125 240€. Une convention a été signée avec la Fédération Départementale de l'Energie pour la maîtrise d'ouvrage avec une aide de 46 349€. Une subvention du département de 39 208€ permet de ramener la contribution de la commune à 39 683€.

Protéger les biens communaux, rassurer la population, sécuriser le village, nos projets deviennent réalité.



Une première édition de la foire d'été.

L'association « Ensemble Pour Eux » qui œuvre et collecte des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies a organisé le week-end du 19 et 20 juin sur le parking de la salle des fêtes la première édition de la foire d'été. Une trentaine d'exposants ont répondu présents à l'appel des bénévoles de l'association. Des produits du terroir, de l'habitat, des automobiles, des objets créatifs... ont été proposés au public tout au long du week-end. Le groupe de musique local « The Cops Band » s'est produit le dimanche après-midi sur la scène dressée pour l'occasion.

Miss Somme 2020 a honoré la foire de sa présence. Rendez-vous l'année prochaine pour la 2^{ème} édition.



De nouveaux agents au service de notre collectivité.

Olivier Patte. Vous l'avez sans doute aperçu autour de la Place Jean Moulin, sur une tondeuse, dans le camion de la commune, autour des arbres, près des parterres de fleurs ou dans l'atelier communal... En mode management ou en service actif sur le terrain, Olivier Patte est arrivé le 1^{er} septembre 2020. Il est le nouveau responsable des services techniques.

Dorine Brien. Nommée en remplacement de Maryvonne Piérard qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2020, Dorine Brien a été nommée adjointe technique territorial le 1^{er} mars 2021. Arrivée en pleine crise sanitaire, elle épaula les agents autour du service de la restauration scolaire ou de la garderie du midi. Elle a en charge également l'entretien de la salle des fêtes, des vestiaires du foot et des locaux de la Mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à Dorine.



Des cours informatiques pour tous.

Dans le but de lutter contre la fracture numérique en milieu rural, comme elle s'y était engagée, la municipalité a mis en place dans la salle de la Mairie au cours du mois de juin 3 ateliers numériques à destination des habitants. L'entreprise « Somme Numérique » a dispensé les cours. Les participants se sont familiarisés avec l'outil informatique.





La Réderie de Printemps attire la foule.

De nombreuses voitures, une foule importante, plus de 90 exposants, une buvette, de la restauration, le soleil... une organisation sans faille, une sortie de crise sanitaire... tous les ingrédients étaient réunis le dimanche 13 juin dernier sur le parking de la salle des fêtes et de la Mairie, sur le Chemin de l'Airette, sur la Place Jean Moulin pour la première réderie organisée par la toute jeune association « Anim'Méaulte en fêtes ».

Retour en photos sur ce grand rendez-vous de l'année.

Le premier festival des arts et de la rue, c'est demain.

Le 14 juillet prochain, la commune organise la première édition du festival des arts de la rue. Douze spectacles variés sont proposés pour ravir petits et grands dans un cadre champêtre.

Il se déroulera sur la Place Jean Moulin, autour des nouveaux kiosques, sur le parking de la Place Jean Moulin, dans la cour de l'école. A très bientôt.



PROGRAMME DU 14 JUILLET 2021

La Traversée du Glacier par la Compagnie Kudsak

Entre sort délirant proposant une expérience inédite. Traverser un glacier comme ça, en pleine rue ? Dans un camion ? Embarquez à travers le blizzard à la recherche de sensations fortes. Bien entendu, la traversée ne sera pas celle à laquelle vous vous attendez. **Passage de 2 minutes 30 de 14h à 15h puis de 17h à 18h : parking Place Jean Moulin.**

Fresque mur du tennis par Shanaël Arts

Réalisation d'une fresque à la bombe par une artiste locale à partir de 14h.

Champagne, Gentleman Jongleur

Vous connaissez le coup de la nappe ? Tirer sur une nappe sans que rien ne bouge ? C'est une des jongleries interactives que vous trouverez au menu de ce spectacle. **Déambulation à 15h.**

La Fleur en Tournée par la Compagnie Picasek

Dans un style forain, le spectacle de marionnettes du camion théâtre séduira les enfants, les familles, les promeneurs qui découvriront les talents magiques des conteurs, musiciens, chanteurs... Les marionnettes sont classiques, à tringle et fils ou inspirées par la tradition de Picardie (cabotins) : danseurs, « allongeurs », clown... Et surtout bon vivant. **Place Jean Moulin à 15h30.**

Brigade d'intervention marionnettique par la Compagnie Car à Pattes

La BIM, c'est une bande de marionnettes portées à taille humaine qui vient impromptueusement à votre rencontre. Improvisation, grains de folie, surprise et étonnement. Sourire aux lèvres garantit des plus jeunes aux plus âgés. **Pendant le repas, salle des fêtes.**

Retraite aux flambeaux à 21h30

Glitch par Les Mains Goch'

Au milieu des néons qui scintillent et de morceaux d'acier une femme se réveille. Sur un fond de musique expérimentale, elle se hisse sur le mât chinois à la poursuite de la lumière et de sa liberté. Accompagnons-la dans cette ascension entrecoupée de chutes, dans sa lutte pour sortir de l'emprise des pressions extérieures. **Au terrain de football à 22h30.**

Petit'oiseau par Bulles de Théâtre

Spectacle à destination de la petite enfance de 1 à 4 ans interprété par un groupe d'assistantes maternelles, histoires et comptines captiveront vos bambins. **A 16h30 dans la Cour de l'école.**

Lino Le Disloque par Simon Zed

C'est la transformation d'un homme en clown. Il dessine en mime des objets du quotidien qu'il va détourner pour conquérir son public. Tantôt magicien, tantôt contorsionniste, pour terminer par un miracle collectif qui fait de cette fin une scène rythmée et percussive, avec un numéro de music-hall en danse claquette. **Déambulation à partir de 17h. Départ cour de l'école.**

Solo pour trois par la Compagnie Circonvolution

Spectacle pluridisciplinaire où la musique live accompagne le jonglage, les équilibres sur les mains, le monocycle et l'acrobatie. Trois personnages hauts en couleurs interagissent et construisent ensemble une proposition scénique interactive où la performance circassienne est mise au service du rire et de l'émotion. **Cour de l'école à 18h.**

Transport auditif par la Compagnie Ballad

Grands ou petits, les passagers auditeurs deviennent progressivement les vrais acteurs de cette déambulation. Après avoir brisé les quatre murs, ils deviendront sans aucune appréhension chanteurs, danseurs et même conducteur de ce trajet spectacle. **Cour de l'école à 18h.**

Arrache Fanfare par la Compagnie Balbibus

L'Arrache Fanfare réunit des musiciens débutants, moins débutants et des qui cartonnent, avec pour objectifs de jouer n'importe où, n'importe quand, avec n'importe qui et parfois n'importe comment. Mais qu'on se le dise, l'esprit est là, et on se l'arrache cette fanfare. **Déambulation à partir de la Place Jean Moulin à 19h20.**

23h Feu d'artifice

Buvette à partir de 14h. Repas sur réservation à partir de 19h.

Adresse mail : anim.meaulte.en.fetes@gmail.com

